



Prescriptions réglementaires
 (bénéficiaire: commune)

- ER1: CCIAB
- ER2: Parking-parc paysager
- ER3: Création de parking
- ER5: Création d'une voirie
- Espaces Boisés Classés au titre de l'article L.113-2 du code de l'urbanisme
- Protections des zones humides au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Protection des prairies calcicoles au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Protection de la rivière et de ses berges (10 mètres), répertoriées en Natura 2000, au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Protection du patrimoine bâti au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Localisation du site Basol "La Fonderie"

Aléa inondation par débordement de cours d'eau
 Source AZI

- Aléa inondation faible
- Aléa inondation moyen
- Aléa inondation fort

Risque d'inondation par ruissellement
 Source SGP/SCOTI

- Zone d'expansion des ruissellements

Aléa ruissellement sur voirie
 Source SGP/SCOTI

- Aléa fort
- Aléa moyen

Enjeu environnemental
 Source AS-78

- Point de captage
- Périmètre rapproché de captage d'eau potable

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 INTERREGIONALE
 AUMALE - BLANGY SUR BRESLE**

**1ERE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU
 PLAN LOCAL D'URBANISME DE
 LA COMMUNE DE BLANGY SUR BRESLE**

APPROBATION

4

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 29 Juin 2021 approuvant la modification simplifiée du PLU.
 Le Président,

**ZONAGE ET RISQUES
 Document opposable**

Plan B - Echelle 1/2 500ème



SARL Espac'urba
 Etudes et conseils en urbanisme
 2, Rue Georges Chéron - BP 4 - 76340 Blangy sur Bresle
 Tél : 02 32 97 11 91 - Email : courriel@espacurba.fr